

N°190 • JUIN-JUILLET-AOÛT • 2020

# CLAMART INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s

# Nos écoles rouvertes!

- Un déconfinement sécurisé
- Docteur Jean-Paul Hamon : la prudence reste de mise
- La culture autrement

[www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)

# SOMMAIRE



**Soutenir  
les entreprises  
locales**  
p.7

**La reprise  
en toute sécurité**  
p.10



**Clamart  
transforme  
l'essai**  
p.23

## CLAMART AVANCE

Nos écoles rouvertes	p.4
Soutenir les entreprises locales	p.7
Un déconfinement sécurisé	p.8
La circulation modifiée	p.9

## DÉCRYPTAGE

La reprise en toute sécurité	p.10
Budget municipal et coronavirus	p.13

## RENCONTRE

Jean-Paul Hamon : « <i>La prudence reste de mise</i> »	p.14
---	------

## ZOOM

François Le Got : « <i>Nous voulons offrir un programme culturel de qualité aux Clamartois</i> »	p.16
Que la fête continue !	p.17
Le CSC sait s'adapter	p.19
Nos processus d'achat certifiés	p.21

## SPORT

Rugby : Clamart transforme l'essai	p.23
------------------------------------	------

## HOMMAGE

Hommage	p.24
---------	------

## VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Le « <i>Plan Vélo</i> » en bonne voie !	p.26
Servir les Clamartois	p.27

## BRÈVES

Les échos de Clamart	p.29
----------------------	------

Vous ne recevez pas le *Clamart Infos* régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à [mairie@clamart.fr](mailto:mairie@clamart.fr) ou par téléphone au 01 46 62 35 35

Recevez chaque mois dans votre boîte mail la lettre d'information numérique de la Ville. **Abonnement sur [clamart.fr](http://clamart.fr)**



CLAMART INFOS • JUIN-JUILLET-AOÛT 2020 • N° 190 • Le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN : 1241-6487 • Directeur de la publication : François Le Got • Comité de rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil • Graphiste : Aurore Voet • Photographes : Dusan Bekcic, Antonio Pedalino, Guillaume Ramdane, Adobe Stock, Getty • Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil • Impression : Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 0625236566 • Distribution : PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville : [www.clamart.fr](http://www.clamart.fr) • Courriel : [mairie@clamart.fr](mailto:mairie@clamart.fr)

Et aussi, toute l'actu sur :  
[www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)  
f Ville de Clamart  
t Ville de Clamart  
v Mairie de Clamart



Le Maire avec le Docteur Hamon.

**Le plan Vélo  
en bonne voie  
p.26**

---

## GRAND ANGLE

Les temps forts de mai p.30

---

## EXPRESSION

Tribunes des groupes p.33

---

## BLOC-NOTES

État civil p.35

Collecte des déchets p.37

Urgences médicales p.37

Menus des écoles p.39

## L'été du déconfinement ///

L'information des habitants de la commune fait partie de notre mission de service public. C'est pourquoi j'ai tenu à ne pas interrompre la publication du magazine de la Ville depuis mars. Pour ce numéro d'été couvrant 3 mois, la tâche était particulièrement ardue, tant sont nombreuses les incertitudes sur ce qu'il sera possible de faire ou non, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des décisions du gouvernement, et des dispositions de chacun.

Nous avons donc regroupé les informations disponibles au moment de la mise en fabrication, et réalisé les reportages que les conditions permettaient, dans nos écoles, auprès du Dr Hamon ou sur les chantiers qui reprennent doucement par exemple.

Bien entendu nous continuons également de vous informer, sans délai cette fois, à travers le site et les réseaux sociaux de la Ville, que vous êtes de plus en plus nombreux à suivre..

Le 28 juin aura lieu le second tour des élections municipales. Je veux simplement vous dire que la Ville a pris toutes les dispositions requises pour assurer la sécurité sanitaire des votants, et vous rappeler que le droit de vote est un acquis précieux, que je ne peux que vous inviter à exercer.

Protégeons-nous et protégeons les autres !

**Jean-Didier BERGER**

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

### CONTACTS MAIRIE

Standard : 01 46 62 35 35 - [www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)

#### • Accueil téléphonique

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-18h - Vendredi 8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h / mardi 12h-19h30

#### • Centre administratif

1 av. Jean Jaurès - Du lundi au jeudi 8h30-18h / Mardi 12h-19h30 / Vendredi 8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h

#### • Centre la Fourche - 01 41 46 05 90

216 av. Jean Jaurès - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sauf vacances scolaires

#### • Mairie annexe du Pavé Blanc - 01 46 62 35 35

5 rue d'Auvergne - Lundi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30.  
Mardi : 13h30-17h30. Mercredi : 8h30-12h / 13h30-18h.  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h. Samedi : 8h30-12h



## Nos écoles rouvertes

1 Application des gestes barrières à l'école Léopold Sédar Senghor.

2 Visite avant la réouverture des écoles avec la directrice académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine.

Pour permettre le retour à l'école des élèves dans les meilleures conditions, la mairie a multiplié les initiatives pour protéger enseignants et enfants.

Avant même la reprise des cours en présentiel, nombre de familles se montraient inquiètes. Une réaction tout à fait compréhensible après le confinement et dont la mairie avait pleinement conscience. Afin de les rassurer et de garantir une sécurité sanitaire maximale, la municipalité a mis de nombreuses mesures en place. À commencer par la création d'un conseil scientifique local. Composé de représentants de tous les hôpitaux du Territoire Vallée Sud Grand Paris

et de professionnels de la santé, celui-ci a pu rendre de précieux avis, concernant par exemple la température corporelle à partir de laquelle la fréquentation de certains lieux publics est à déconseiller. Ensuite, une attention particulière a été apportée au dépistage. Avant la rouverture des écoles, tous les personnels de l'Éducation nationale et de la Ville se sont vu proposer des tests pour vérifier qu'ils n'étaient pas atteints par le Covid-19.

### LES ÉCOLES TRANSFORMÉES

Tous les établissements accueillant des élèves ont été inspectés puis désinfectés avant le retour des enfants. Les locaux ont aussi été réaménagés. Des modalités d'accueil et d'enseignement inédites ont également été mises en place. Marquages devant les écoles et à l'intérieur dans les couloirs et réfectoires, sens de circulation, mais aussi prise de température (grâce à un thermomètre sans contact) volontaire systématiquement proposée aux adultes et enfants qui le souhaitent avant d'entrer dans l'école... ces mesures ont pour vocation de rassurer et garantir la bonne santé de tous. Depuis la reprise des cours, les classes sont nettoyées au moins une fois par jour et les sanitaires au moins deux fois. Toutes les écoles disposent de gel hydro-alcoolique et sont équipées de masques. Parallèlement, les élèves qui retournent à l'école peuvent profiter du dispositif

### Un sondage instructif

Le 29 avril la municipalité envoyait un questionnaire à toutes les familles clamartaises ayant des enfants scolarisés à Clamart. Son but consistait à recueillir leurs intentions quant au possible retour à l'école de leurs enfants. Cela permettait aussi de mieux envisager les dépenses à réaliser pour un retour dans de bonnes conditions dans les établissements. Sur 3 354 familles, 2 881 ont répondu. 1 600, soit 56 %, déclaraient vouloir remettre leur(s) enfant(s) à l'école dès le 11 mai. 80 % de ces dernières souhaitaient aussi profiter d'un service de cantine pendant que 37 % disaient souhaiter que leur(s) enfant(s) puisse(nt) être pris en charge après l'école.



# CLAMART AVANCE

Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) mis en place par la Ville les jours où ils n'ont pas cours. Tout est donc réuni pour que les parents puissent travailler sereinement pendant que leurs enfants étudient en classe. ■

## Le dispositif 2S2C

Lorsque les enfants ne sont pas en classe, les accueils de loisirs mettent ce dispositif en place. Concrètement, en respectant scrupuleusement les gestes barrières et les consignes de sécurité sanitaire, des animateurs, éducateurs sportifs et des associations leur proposent des activités liées au sport, à la santé, à la culture et au civisme.

Des mesures adaptées à la restauration scolaire.

## PATRICE RONCARI, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES : « LES ÉQUIPES MUNICIPALES SE SONT FORTEMENT MOBILISÉES »



### À quelles contraintes avez-vous dû faire face pour rouvrir les écoles ?

« Nous avons satisfait à deux obligations : d'une part le respect des normes sanitaires et de distanciation et d'autre part, la nécessité de proposer un encadrement suffisant pour qu'un groupe d'élèves soit limité à 15 dans les écoles élémentaires et à 10 dans les écoles maternelles. Sur le temps de classe, lorsqu'un groupe de plus de 15 élèves est attendu en élémentaire, l'enseignant crée deux groupes qu'il encadre en alternance avec le dispositif 2S2C piloté par les équipes municipales. »

### Comment vous êtes-vous adapté ?

« Nous nous sommes appuyés sur notre expérience vécue pendant les huit semaines de confinement. En effet, les enfants des personnels soignants, policiers, pompiers... ont été accueillis pendant toute cette période y compris les week-ends et jours fériés. Trois sites scolaires ont été dédiés : Moulin de Pierre, Jean Monnet et le groupe scolaire Charles de Gaulle / Galliera. Ces huit semaines ont aussi été mises à profit pour procéder aux grands nettoyages dans toutes les écoles, pour se conformer aux nouvelles normes sanitaires et répondre aux problématiques de distanciations et de sens de circulations.

Nous étions prêts les 11 et 12 mai pour la pré-rentrée des enseignants et des élèves prioritaires et le 14 mai pour la rentrée de tous les élèves en évitant les brassages. »

### Quel est votre bilan ?

« Les équipes municipales se sont fortement mobilisées. Nous avons pu compter sur la présence des personnels municipaux (animateurs, encadrants de proximité et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). Aujourd'hui, plus de 1 000 élèves sont accueillis au quotidien dans le plus strict respect des règles sanitaires. Depuis, le nombre d'élèves accueillis est en augmentation. »



Apprentissage de la distanciation dans la cour de récréation.

## 3 QUESTIONS À RAPHAËLLE DELL'ACQUA, INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA CIRCONSCRIPTION DE CLAMART



### Pourquoi était-ce important de rouvrir les écoles ?

« L'enseignement à distance a pu être assuré pour la très grande majorité des élèves mais le risque d'aggravation des inégalités sociales persiste et il fallait retrouver le lien concret entre l'élève et le professeur. Même si les conditions sont différentes de ce qui existait auparavant, ouvrir de nouveau les établissements permet aux enfants de retrouver leurs enseignants, leurs camarades et un peu de leur vie d'avant. »

### Comment avez-vous abordé le retour des élèves ?

« Nous nous sommes basés sur les recommandations du ministère de l'Éducation nationale et du Premier ministre. J'ai également réuni les directeurs en visioconférence. Ils ont ensuite travaillé avec leurs équipes. Je tiens à saluer le travail de tous car ils se sont beaucoup engagés et mobilisés. Enfin, j'ai travaillé en étroite concertation avec Monsieur Berger. »

### En quoi a consisté cette collaboration ?

« Nous avons échangé sur tous les sujets. En travaillant ensemble en bonne intelligence et en écoutant nos remarques respectives, nous avons pu décider de l'échelonnement des horaires d'accueil, de l'organisation des activités concernant le sport, la santé, la culture et le civisme. Nous avons aussi élaboré un courrier aux familles pour leur expliquer comment nous allions fonctionner avec un objectif commun : protéger les enfants, les personnels et les familles. »



## VINCENT MICHEL, REPRÉSENTANT ÉLU DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES RÉPUBLICAINS (APER) À MOULIN DE PIERRE

« Je ne suis pas d'une nature anxieuse et ai plutôt confiance dans les choix de l'Éducation nationale et de la Ville. Ils ont une obligation de moyens et j'ai pu juger que ceux-ci ont été mis en place pour le bon fonctionnement de la reprise scolaire. Par ailleurs, la Municipalité nous a fait plusieurs propositions pour choisir ou non de renvoyer nos enfants à l'école. J'ai remarqué qu'elle a fortement mobilisé son personnel pour offrir un taux d'encadrement optimal, notamment dans le cadre du dispositif 2S2C qui permet aux parents de reprendre leurs activités. Je n'ai pas hésité à y mettre ma fille ! »

# Soutenir les entreprises locales

La crise du covid-19 impacte tout le monde. Beaucoup de commerces ayant dû fermer pendant cette période, la Municipalité s'est mobilisée pour les aider à poursuivre leur activité.

Distribution des kits de protection.

Perte de chiffre d'affaires, chômage partiel des employés, réouverture compliquée... la plupart des entrepreneurs clamartois ont des problèmes suite à la crise du coronavirus. Si une majorité d'entre eux a

pu reprendre son activité depuis le 11 mai, cela n'a pas forcément été chose facile. Conscient de ce problème, la mairie a décidé de tout mettre en œuvre pour les aider. Le service commerce propose un kit de réouverture à tous les commerçants qui le souhaitent. Composé de gel désinfectant, de masques, de gants et de scotch pour matérialiser les limites de distanciation, celui-ci facilite la mise en place des consignes de sécurité et le respect des gestes barrières. Le lien est aussi maintenu avec les responsables de ces associations de commerçants. Cela

permet d'évoquer leurs attentes tout en réfléchissant aux animations et mesures à mettre en place pour dynamiser la reprise.

## DES CONSEILS UTILES

Conscient qu'il doit jouer un rôle essentiel pour entretenir le dynamisme économique de Clamart, le service commerce reste en permanence à disposition de tous les entrepreneurs. En cas de besoin il peut leur expliquer les règles à respecter pour réaménager leurs locaux, les solutions pour obtenir les aides de l'État... ■

## Le Territoire participe aussi

Nombre de commerçants ont été contraints de garder leur local fermé pendant le mois d'avril. Pour les aider, Vallée Sud - Grand Paris propose une aide pouvant atteindre 2500 euros. En partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine, ce soutien financier est destiné à prendre en charge le remboursement du loyer, les mensualités de prêt, les charges locatives et assurances. Cette aide est accessible aux indépendants qui ont un effectif de moins de dix salariés. Pour en profiter il faut remplir un formulaire et télécharger des pièces justificatives sur le site [www.valleesud.fr](http://www.valleesud.fr).

## ISABELLE ROUSSEL



« Quand j'étais confinée, comme tout le monde j'ai cherché sur Internet comment me procurer du gel, des masques... Malheureusement tout était indisponible. La mairie nous a proposé gracieusement un kit avec tous les produits nécessaires. C'est très bien car ainsi nous avons pu rouvrir dans de bonnes conditions en garantissant des conditions sanitaires optimales aux clients de notre salon de coiffure. »



# Un déconfinement sécurisé

Alors que les Clamartois devaient rester chez eux, la Municipalité s'est efforcée de continuer à assurer ses missions de service public. Depuis le début du déconfinement, elle s'adapte aux nouvelles règles pendant que les habitants retrouvent plus de liberté.

Bien avant la date fatidique du 11 mai, nombre de personnes s'inquiétaient de la manière dont allait se passer le déconfinement. À Clamart il a été réfléchi et organisé.

## LA VIE REPREND

Depuis le 11 mai l'activité du guichet unique du centre administratif reprend de l'ampleur. Il est à nouveau possible de prendre

rendez-vous pour les demandes de cartes nationales d'identité, passeports, déclarations de naissances, décès, mariages et certaines démarches d'urbanisme... En revanche, les démarches concernant les familles continuent de s'effectuer en ligne sur le site clamart.fr. Par ailleurs, la ville a connu de nombreuses réouvertures dont celles des crèches et des écoles depuis

le 11 mai, des cimetières, des marchés de la Fourche, de la place Aimé Césaire et de la halle provisoire du Troisy rouverts. Les commerçants y reçoivent leurs clients avec des mesures sanitaires renforcées. La forêt de Clamart peut à nouveau accueillir badauds et promeneurs. Son parcours sportif est également accessible. En revanche pour tout ce qui concerne les équipements culturels et sportifs, les parcs et jardins, l'office du Tourisme et les clubs Améthyste, l'ouverture reste soumise à décision gouvernementale. Sachez aussi que s'il n'est plus nécessaire de remplir une attestation de déplacement dérogatoire, les forces de l'ordre peuvent néanmoins vérifier les attestations employeurs dans les transports publics. ■

## Le parcours de santé

Sportifs amateurs et pratiquants réguliers sont ravis de retrouver le parcours sportif de la forêt clamartoise. Néanmoins, pour en profiter il convient d'appliquer certaines règles. Il est en effet indispensable de respecter une distance de deux mètres entre chaque personne. Il est aussi fortement recommandé de porter des gants et de désinfecter les appareils avec des lingettes avant et après leur utilisation.

# La circulation modifiée

Depuis les années 70 les lignes à très haute tension défigurent une partie de la commune. Afin d'embellir le paysage clamartois, elles vont être déplacées sous terre. Après une interruption d'un mois liée à l'épidémie du covid-19, les travaux reprennent.

Le programme de mise en souterrain des lignes à très haute tension avance bien. Malgré le contexte sanitaire et grâce à l'application stricte des mesures de protection des salariés, le chantier a repris depuis le 4 mai. Dans les semaines à venir il va impacter la circulation dans Clamart.

## LE CHANTIER RUE DU MIDI

À partir du 25 mai et jusqu'à fin juillet, la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE) effectue plusieurs types de travaux rue du Midi. Ceux-ci permettront de réaliser un forage pour passer une liaison électrique sous le tramway T6 ainsi que le génie civil pour la création d'une liaison électrique allant au poste électrique de Châtillon. En revanche, ils entraînent une fermeture partielle de la voie. S'il est fortement conseillé d'éviter ce secteur, l'accès aux habitations sera

maintenu en permanence. Par ailleurs, des déviations sont mises en place. La rue Albert Neveu reste accessible depuis la fin de la rue du midi qui sera exceptionnellement mise en double sens de circulation. Il sera aussi possible de contourner le chantier en prenant l'avenue du Général de Gaulle, les rues du Soleil Levant, Albert Neveu, des Feuillants, puis le boulevard du Moulin de la tour et la rue du Midi.

## LE CHANTIER RUE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Pour pouvoir raccorder les nouveaux câbles en cours d'installation à ceux qui existent déjà, il s'avère impératif de fermer les deux voies descendantes de la rue du Président

Roosevelt. Jusqu'au 15 août, pour améliorer le plus possible la circulation, les voitures arrivant place du Garde sont invitées à passer par les rues de Meudon, du Troisy et Paul-Vaillant-Couturier. Quant aux camions, ils peuvent passer par la route de la Porte de Trivaux, l'avenue Jean-Baptiste Clément et la rue Paul Vaillant-Couturier. Par ailleurs, la ligne de bus 290 est déviée par les rues de Meudon, place Hunabelle, et les rues Fillassier, de l'Église, du Troisy, Pierre et Marie Curie et Paul Vaillant-Couturier. En ce qui concerne les bus de la ligne 190, ils passeront par la rue Paul Vaillant-Couturier. Les arrêts Place du Garde, Poste, Place Hunabelle et Mairie de Clamart sont provisoirement supprimés. ■

**14 kilomètres** de lignes électriques aériennes vont être retirées. Elles seront remplacées par 18 kilomètres de lignes électriques souterraines.

# DÉCRYPTAGE



1 Futur espace Clamart & Vous.

2 Reprise des travaux du Grand Paris Express

# La reprise en toute sécurité

Pendant le confinement presque tous les chantiers se sont arrêtés. Ils ont redémarré courant mai avec une priorité absolue : la sécurité sanitaire de tous les intervenants.

Nous le savons, le coronavirus aura eu beaucoup d'effets négatifs. Si Clamart a immédiatement mis en place un suivi particulier pour atténuer les impacts de la crise sur ses chantiers, nombre d'entre eux ont néanmoins dû s'interrompre. Face à l'épidémie, préserver la santé de tous était la priorité.

## DES TRAVAUX ENCORE PLUS SÉCURISÉS

Sur tout chantier important il existe un Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS). Cette personne extérieure et indépendante a pour mission de veiller au respect des conditions de sécurité et de santé des travailleurs

pendant les travaux. La Municipalité a en outre choisi de s'appuyer sur les règles édictées par l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP). Avant la reprise des travaux, la mairie a donc écrit à tous ses contractants pour établir un état des lieux et leur signifier le nouveau plan général de coordination (voir encadré ci-contre) rédigé par le CSPS. Sur cette base, les entreprises ont défini des règles spécifiques pour chacun des chantiers en fonction de la nature des travaux, qui ont fait l'objet d'échanges entre tous les intervenants.

## LES ÉCOLES EN TRAVAUX

Si les équipes municipales ont profité de la fermeture des établissements scolaires pendant le confinement pour effectuer des réparations diverses et prendre de l'avance sur les vérifications annuelles des installations d'électricité et de gaz, d'autres écoles étaient déjà en chantier. Parmi elles, l'école maternelle des Rochers qui bénéficie d'une importante rénovation. Celle-ci a dû être ralentie mais

Chantier du Panorama.





# té

3 4

3 Chantier du Panorama.

4 Travaux du marché du Trosy.

a repris totalement depuis le 27 avril. Afin de protéger les différents corps de métier, un double sens de circulation, un nettoyage quotidien du chantier, une restriction du nombre de personnes par bungalow, des aménagements des salles... ont été mis en place. Les travaux devraient s'achever fin juillet pour que les locaux puissent être aménagés avec du matériel scolaire en août. Ainsi, élèves et enseignants pourront prendre possession des lieux dès la rentrée.

Le groupe scolaire Plaine Sud dont la première pierre avait été posée le 20 mars 2019 a rencontré la même problématique. En suivant les mêmes règles de sécurité sanitaire, les travaux ont aussi pu reprendre le 4 mai. L'établissement flambant neuf devrait aussi pouvoir ouvrir à la rentrée de septembre. Un bel exploit étant donné les circonstances !

## L'HÔTEL DE VILLE

Le 17 mars, les entreprises intervenant sur le chantier du futur espace d'accueil Clamart & vous, ont dû cesser leurs activités. Elles ont pu reprendre progressivement à partir du 14 avril en respectant les conditions d'hygiène prévues par le plan général de coordination, en conformité avec les préconisations gouvernementales. Étape par étape, les

équipements techniques (pose et raccordement des cablages électriques, mise en service du chauffage, de la climatisation et de la centrale de traitement d'air, pose des cloisons vitrées...) ont été finalisés. Fin mai, les plafonds acoustiques ont été installés. Le sol en résine devrait être terminé mi-juin. Cela permettra la pose d'éléments décoratifs et de mobilier ainsi que l'installation des équipements informatiques. L'ouverture de l'Hôtel de Ville est prévue pour l'automne.

## LE QUARTIER PANORAMA

Tous les chantiers de la zone d'aménagement concertée (ZAC) ont dû être suspendus. Bien qu'ils aient repris avec des cadences réduites pour garantir la sécurité des intervenants, les prochaines livraisons de logements doivent être décalées. En

revanche, le plan d'eau et le parking public devraient être fonctionnels dès septembre, et les commerces vont ouvrir progressivement.

## LE MARCHÉ DU TROSY

Le chantier a dû être totalement interrompu pendant toute la période de confinement. Depuis le 4 mai, les travaux de gros œuvres, cloisonnement, plomberie... ont redémarré. L'ouverture est inévitablement décalée. Elle est désormais programmée d'ici la fin d'année.

## DES PROJETS FAIBLEMENT IMPACTÉS

Certains chantiers n'en étant qu'au stade de l'élaboration, ils subissent peu ou pas de retard. Ainsi, les plans concernant le stade Hunebelle, le Monoprix, les quartiers Gare et Le Nôtre sont maintenus. ■

## À QUOI SERT UN PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION ?

Véritable outil de prévention, le plan général de coordination définit les mesures destinées à prévenir les risques découlant des interventions sur un chantier. Il est validé par le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) rédigé par les entreprises. Pour chaque chantier, un plan général de coordination a été réfléchi et mis en place. À chaque fois, les distanciations, travaux supplémentaires de séparations, ports de masques, horaires décalés, nombre de compagnons simultanément présents... sont précisés et doivent être strictement respectés par les entreprises.

PUBLICITÉ



# Budget municipal : l'impact de la crise

Si le coronavirus a transformé le quotidien de tous les Clamartois, il a aussi des conséquences importantes sur les finances de la ville. Explications.

Contrairement à une idée reçue, la Ville n'a pas fait d'économies avec la crise du Covid-19. Bien au contraire, celle-ci a des conséquences directes sur les dépenses et les recettes de Clamart. Avant toute chose, il faut savoir que pour mieux maîtriser ses dépenses, la Municipalité a pris le parti de faire appel à peu de prestataires pour l'ensemble de ses missions. De ce fait elle ne peut interrompre des contrats d'intervenants extérieurs et doit continuer à rémunérer l'ensemble de ses agents en toute circonstance. Contrairement aux entreprises privées, la Mairie ne peut pas mettre ses salariés au chômage partiel. De ce fait il a été impossible de réaliser des économies sur la masse salariale pendant la crise. Néanmoins, certains postes ont nécessité moins de dépenses.

## DES DÉPENSES RÉDUITES

Pendant la crise du coronavirus, la municipalité n'a fourni que les repas des cantines scolaires pour

les enfants des personnels soignants, de policiers, pompiers accueillis dans différents établissements. Elle a aussi diminué ses dépenses énergétiques (eau, électricité, chauffage...). L'annulation des séjours, classes vertes, sorties des centres de loisirs, animations et expositions a eu également un impact budgétaire. Ainsi, près de 1,2 million d'euros n'a pas été dépensé.

## DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

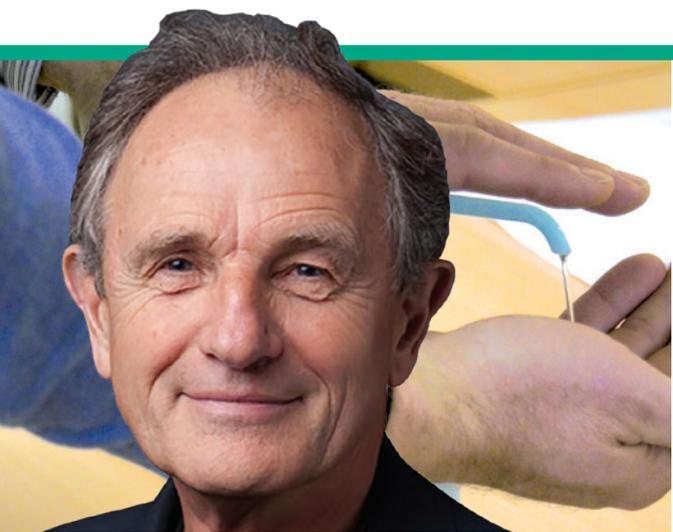
Parallèlement à ces baisses de dépenses, la Municipalité a dû engager des sommes imprévues directement liées à l'épidémie. Par exemple, 405 916 euros ont été consacrés à la désinfection des bâtiments communaux, des écoles et du mobilier urbain. Priorité est donnée à la santé avec plus de 600 000 euros qui seront dépensés pour administrer des tests sérologiques aux agents de la Ville, des EHPAD et proposer des gels,

masques, équipements de protection... aux Clamartois, commerçants ainsi qu'au personnel municipal. Une partie de cette dépense est compensée par l'aide exceptionnelle de 537 000 euros (soit l'équivalent de 10 euros par habitant) versée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Par ailleurs, une prime exceptionnelle va être versée à l'ensemble des agents municipaux qui ont permis d'assurer la continuité du service public malgré la crise sanitaire, pour un montant de 340 000 euros.

## DES RECETTES QUI MANQUENT

À cause du covid-19, de nombreux services municipaux (crèches, cantines, centres de loisirs...) n'ont enregistré aucune rentrée d'argent pendant près de deux mois. Clamart n'a pas non plus encaissé de droits de mutation. Au total ce manque à gagner représente près de 2,4 millions d'euros. ■

# RENCONTRE



Dr Jean-Paul Hamon, « *lavage des mains et masque, il faut faire les deux!* »

## Dr Jean-Paul Hamon : « La

Médecin généraliste depuis 47 ans à Clamart, cet homme d'expérience a été très sollicité pendant l'épidémie du Covid-19. Il donne aujourd'hui de précieux conseils aux Clamartois.

### Clamart Infos : Quelle est votre analyse de la crise du Coronavirus ?

**Jean-Paul Hamon :** L'expérience du SRAS qui avait tué 800 personnes a dû nous faire croire que nous allions contenir le coronavirus rapidement. Les pandémies H5N1 et H1N1 qui avaient fait un flop ont dû rassurer les dirigeants, qui avaient baissé la garde. Il est certain que ce n'est pas facile de gouverner avec un virus dont on ne connaît pas grand-chose et dont on s'est rendu compte rapidement qu'il pouvait entraîner de sévères complications. Nous n'étions pas prêts et nous avons commencé à réaliser la gravité de la situation quand l'Italie a été débordée...

### C.I. : Vous avez été atteint par le Covid-19. Comment avez-vous géré la maladie en tant que médecin ?

**J.-P. H. :** Avec agacement car la médecine libérale a été laissée pour compte, totalement oubliée et s'est retrouvée sans masques ni protection. Elle l'a payé cher avec 4700 médecins contaminés et 39 morts, principalement des généralistes. Avec le déconfinement le Gouvernement s'est enfin décidé à s'appuyer sur les généralistes, mais a cependant oublié les 110000 infirmier(e)s libéraux. En ce qui me concerne, j'ai

attrapé le coronavirus par imprudence en allant chez un patient diabétique qui m'a toussé dessus quand il a ouvert sa porte. On a beau savoir que dans 98 % des cas la maladie est bénigne, durant les 14 jours de confinement on espère simplement ne pas faire partie des 2 % qui ne s'en sortent pas.

### C.I. : Quels symptômes de la maladie restent les plus inquiétants ?

**J.-P. H. :** C'est difficile car il y a des cas totalement asymptomatiques, mais généralement ça se présente comme une grippe plus ou moins forte, une gastro-entérite ou une bronchite. Néanmoins, les principales complications respiratoires ou vasculaires nécessitent dans 15 % des cas des hospitalisations et dans 5 % des cas des réanimations.

### C.I. : Quelle est votre opinion sur le cluster de Clamart dont les médias ont parlé au moment du déconfinement ?

**J.-P. H. :** Je regrette que les télévisions se soient emparées de la chose et aient stigmatisé ces jeunes qui vivent dans un foyer de jeunes travailleurs. Ils respectaient du mieux possible les mesures barrières avec une configuration qui comportait plusieurs

Distribution de masque par la mairie  
aux professionnels de santé libéraux.



# prudence reste de mise »

Une crèche  
pendant le  
confinement.

lieux de vie communs. Les sept premières personnes étaient totalement asymptomatiques, ce qui montre la difficulté de repérer ce virus et l'importance de mettre des masques. Franchement, il ne faut pas mettre ces jeunes en cause car ils ont une attitude impeccable.

## **C.I. : Que pensez-vous du comportement des Clamartois lors du déconfinement ?**

**J.-P. H. :** J'ai vu plus de monde dans les rues et en arrivant à la halle provisoire du Trosy, tout le monde portait un masque car c'était obligatoire. J'ai même vu un agent municipal donner un masque à une personne qui n'en avait pas. À l'intérieur, les Clamartois respectaient les mesures barrières. Par contre, j'ai regretté de voir que dans la rue beaucoup d'habitants n'en avaient pas.

## **C.I. : Comment faut-il se protéger cet été ?**

**J.-P. H. :** On ne sait pas comment ce virus va évoluer. Il reste donc indispensable de respecter les mesures barrières. Même si cela peut donner un bronzage original... il faut porter un masque et surtout ne pas oublier de se laver les mains. Une étude hongkongaise concernant le virus de la grippe démontre que le lavage des mains protège autant que le port du masque. Il est donc impératif de faire les deux ! Cela dit, je pense que c'est rentré dans les mœurs car en consultation on ne voit plus de gastroentérite. C'est la seule bonne nouvelle de cette épidémie ! Ensuite, personne ne sait comment le coronavirus va évoluer d'ici la fin de l'année, la prudence reste donc de mise.

## **C.I. : Pourquoi vous êtes-vous installé à Clamart ?**

**J.-P. H. :** Par hasard. Après des études à Nantes, j'ai commencé à faire des remplacements. Un jour j'ai rencontré un ami médecin de mon beau père. Ce docteur Charbonnel passait ses vacances à Carnac d'où est originaire ma femme. Il m'a proposé de venir le remplacer. J'ai découvert l'exercice en groupe ce qui était rare à l'époque. En comparant avec un remplacement que je faisais en Mayenne, je me suis dit que c'était aussi passionnant mais qu'à Clamart, grâce aux tours de garde organisés, c'était beaucoup plus confortable. Je me suis donc installé ici en 1973 et ne me suis pas lassé. Cela dit, je regrette que personne ne remplace les médecins libéraux de Clamart qui partent à la retraite. Je suis certain que nous pouvons créer des conditions de regroupement et attirer des internes.

## **C.I. : Que pensez-vous de la ville ?**

**J.-P. H. :** Honnêtement, quand je suis arrivé je trouvais simplement que ce n'était pas désagréable. Au départ je pensais rester 3 ou 4 ans, mais le calme, la proximité de la forêt et de Paris ont fait qu'avec ma femme nous n'avons pas eu envie de partir. Je trouve le marché du dimanche très agréable et j'aime la forêt. Depuis que j'ai arrêté le tennis, je mets les chaussures de jogging. J'avoue que la côte de la Pierre aux Moines est de plus en plus dure à monter. Cela ne me rajeunit pas ! Enfin, j'apprécie d'être près de la gare Montparnasse et de l'autoroute pour rejoindre la Bretagne. ■



© CACC

Réalisation  
de l'atelier  
« Clamatica » du  
Centre Chanut.

# François Le Got

## « Nous voulons offrir un programme culturel de qualité aux Clamartois »

L'adjoint au Maire délégué à la culture revient sur les conséquences de la crise du Covid-19. Il tient à ce que de nombreux événements aient lieu dès que possible dans le respect des règles de sécurité sanitaire.

### Clamart Infos : Quel est l'impact du coronavirus sur la culture à Clamart ?

**François Le Got :** À regret nous avons dû annuler ou décaler de nombreux événements. Le premier d'entre eux a été la fête foraine au parc Maison blanche suivi de la Fête des Petits Pois et du festival House and Peas. Il nous a aussi fallu interrompre le programme des conférences Remue-Méninges, fermer le théâtre et le cinéma, les médiathèques, le conservatoire, le Centre d'art contemporain Chanut...

### C.I. : Imaginez-vous des solutions de remplacement pour compenser ces annulations ?

**F.L.G. :** Oui, car nous voulons offrir un programme culturel de qualité aux Clamartois. Nous avons tout d'abord réinventé la fête de la musique (voir p.17). Pour les médiathèques, nous avons mis en place l'outil Nosco qui permet de consulter de nombreux documents, films... sur Internet. Dans le cadre du déconfinement nous avons

adapté leur fonctionnement. En ce qui concerne le conservatoire, en dehors des cours de danse, l'intégralité des enseignements a été maintenue en visioconférence, ce qui permettra au Conseil pédagogique de valider les cursus. Quant au théâtre, la saison 2020-2021 a été reconsidérée et démarrera le **1<sup>er</sup> janvier 2021**. Les spectacles envisagés d'octobre à décembre sont reportés sur le premier semestre 2021. Par exemple, Louis Chédid se produira le **15 janvier 2021**, Plaidoirie avec Richard Berry se jouera le **18 mai 2021**. Le festival de jazz est décalé à février 2021. Quant à l'exposition de Jay Tan au CACC, elle est prolongée jusqu'au **5 juillet**. Par ailleurs, les

ateliers de travail sur la création de la police de caractère Clamatica sont prolongés jusqu'à décembre 2020 et les conférences Remue-Méninges reprendront à l'automne. Certaines d'entre elles seront d'ailleurs filmées puis accessibles sur Clamart.fr.

### C.I. : Que proposez-vous aux abonnés du théâtre Jean Arp qui n'ont pu profiter d'une partie de leur abonnement ?

**F.L.G. :** La billetterie leur propose trois solutions: reporter leur billet pour la prochaine saison, offrir leur place pour que la valeur de leur billet soit reversée à des fonds de soutien des artistes ou se faire rembourser. ■

### Les médiathèques version drive

Depuis le 19 mai, les Clamartois peuvent réserver des documents en ligne ou par téléphone de 10h à 16h du mardi au samedi au 01 86 63 12 30 ou 01 86 63 12 10. Leurs commandes sont à retirer dès le lendemain à l'accueil de la médiathèque contactée. Afin de garantir la sécurité sanitaire, dès leur retour, les documents sont déposés pendant 8 jours dans un local isolé pour désinfection avant de retourner dans le circuit de prêt.



# Que la fête continue !

Désireuse de maintenir des temps festifs et conviviaux pour les Clamartois, la Ville a décidé de revisiter deux de ses grands rendez-vous de l'été, la fête de la musique et la fête nationale. Au programme un concert diffusé sur les réseaux sociaux et un bal nomade !

## LE 21 JUIN, RESTEZ CONNECTÉS !

C'est sur la page Facebook de la Ville de Clamart que nous vous donnons rendez-vous pour célébrer la traditionnelle et incontournable fête de la musique.

Pendant 2h30, nous diffuserons un concert unique et exceptionnel avec un plateau d'artistes 100 % Clamartois. Les artistes qui se produiront sont tous issus de la scène émergente locale et bénéficient d'une renommée déjà bien établie. Vous les connaissez tous et serez ravis de les retrouver. Un petit indice sur la programmation: les studios rock du Conservatoire et le CEMC sont les partenaires privilégiés de cette édition 2020.

Alors, le **dimanche 21 juin**, dès 18 heures, on vous attend nombreux et on compte sur vous pour encourager en live vos musiciens et chanteurs préférés !

## LE BAL NOMADE DU 14 JUILLET

Nous ne pourrions malheureusement pas nous rassembler, comme nous aimons le faire chaque année, sur la place de l'hôtel de ville pour célébrer la Fête nationale. Qu'à cela ne tienne, si vous ne pouvez pas venir à nous, nous irons à vous !

Nous avons imaginé un programme musical et dansant itinérant dans la ville, une déambulation festive aux coins des rues, des aubades sous les balcons, de la fête, de la joie.

Le **14 juillet**, placettes, trottoirs, coins de rue, pieds d'immeuble, dessous de balcon, de porches, impasses et traverses seront investis par nos artistes musiciens et danseurs pour vous offrir une échappée belle, une pause joyeuse et fes-

tive pour colorer vos joues de bleu, de blanc et de rouge. Le 14 juillet, restez attentifs, les artistes arrivent près de chez vous !

Et pour que la fête soit plus folle, nous vous proposons de parer vos balcons, fenêtres et jardins de bleu/blanc/rouge, de réaliser pour l'occasion un masque aux couleurs nationales, de préparer une tenue spéciale... autant d'idées que vous ne manquerez pas de vous approprier. ■

## Et que la culture revive !

Envie de fraîcheur, de sortie culturelle, d'évasion ? Dès le **10 juin**, foncez au CACC ! Vous pourrez découvrir « *Spaghetti Junction* », l'exposition personnelle de Jay Tan, prolongée jusqu'au 5 juillet.

À travers des installations, sculptures, performances ou vidéos, plongez dans son œuvre ouverte et pop !

Exposition fortement recommandée aux enfants ! Une incroyable installation interactive les attend !

Une réouverture 100 % sanitaire-compatible – visites sur inscription – plus d'infos sur clamart.fr.



©Margo/Montigny-CACC

PUBLICITÉ



# Le CSC sait s'adapter

Ce lieu important de la vie sociale clamartoise a continué de prendre soin des Clamartois pendant la crise du coronavirus.

Rester au service de tous malgré les circonstances compliquées. Telle est la mission que vient de remplir le Centre Socio Culturel du Pavé Blanc (CSC) pendant toute la période de confinement.

## MAINTENIR LE LIEN

Que ce soit psychologiquement, socialement ou moralement, la gestion du confinement s'est avérée compliquée pour de nombreuses personnes. Afin de les soutenir, les personnels du CSC ont contacté de

nombreuses familles par téléphone. À chaque fois ils répondaient à leurs questions et les orientaient vers des spécialistes en cas de besoin. Les permanences d'accès aux droits ont été aussi maintenues grâce à des contacts téléphoniques. En ce qui concerne les permanences du point écoute famille, leur nombre a été augmenté pour pouvoir répondre à plus de parents et d'enfants. De nombreux Clamartois ayant également du mal avec les attestations de déplacement, le CSC en a mis à disposition des

habitants, 7 jours sur 7. Près de 7000 attestations ont ainsi été proposées.

## DES NEWSLETTERS UTILES

Pendant toute la période de confinement, le CSC a envoyé un bulletin sous forme de newsletter. Ce petit journal contenait des conseils, des liens vers des sites pour permettre aux enfants de regarder des dessins animés, des tutos pour partager des instants en famille, des recettes... À l'avenir le CSC continuera d'envoyer une lettre mensuelle. ■

## Confinement : merci aux associations

Le tissu associatif de Clamart est dense et investi. Les associations se sont mobilisées afin de proposer des animations pendant le confinement. Pour exemple, l'association Just Dance a organisé des cours en visioconférence. La page Facebook de l'UPC propose chaque jour de nouvelles images ou vidéos. L'association Sophrologie Souffle de Vie a animé des ateliers DUO (1 enfant/1 parent) par vidéo avec l'application Zoom,

ainsi que des séances de sophrologie gratuites pour les Clamartois. Les Ateliers de la Création ont proposé, par le biais des Ateliers de Fanny, des tutos en ligne qui se poursuivent jusqu'en juillet et les Amis de Tsuica poursuivent leurs activités avec deux ateliers online par semaine. Bravo à toutes ces associations pour leur implication auprès des Clamartois. Retrouvez toutes leurs idées d'activité sur clamart.fr ■

PUBLICITÉ



# Nos processus d'achat certifiés

Le 28 avril, Clamart a obtenu la certification Iso 9001 pour ses processus d'achat de travaux. Un label qui garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés publics.



Chantier du  
groupe scolaire  
Plaine Sud.

Un travail collectif d'ampleur vient d'être récompensé. Pour obtenir la certification Iso 9001 pour ses processus d'achat de travaux, la direction de la commande publique de la Ville, la direction générale des services techniques, la direction des finances, les ressources humaines, la communication... ont en effet collaboré pour mettre en place des processus irréprochables sous l'impulsion de la direction générale et de M<sup>me</sup> de La Touanne, conseillère municipale déléguée à la commande publique.

## À QUOI SERT CE LABEL ?

La certification Iso 9001 atteste que Clamart suit des procédures et des indicateurs précis dans ses processus d'achat. Par exemple, la direction des ressources humaines doit s'assurer en permanence que les personnels municipaux en charge des dossiers ont les compétences

pour suivre les opérations de travaux. Ce label garantit aussi une meilleure sécurité et efficacité dans les processus d'achats. Elle engage également la Ville à une grande transparence dans la gestion des marchés publics qu'elle passe, à optimiser le respect des délais pour le règlement de ses fournisseurs, etc. Le label Iso 9001 est d'ores et déjà utilisé dans le cadre de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville, de la halle du marché du Troisy ainsi que pour la construction des écoles Plaine Sud et des Rochers.

## QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE LABEL ?

Le premier intérêt de la certification Iso 9001 est sans conteste l'image de confiance qu'il procure. Ce label atteste en effet que son détenteur respecte la réglementation en vigueur et qu'il ne commet aucune incartade. De ce fait les entreprises

extérieures sont plus en confiance car elles ont conscience que la mairie est capable de rendre compte et d'expliquer à tout moment ses décisions concernant les contrats qu'elle passe et qu'elle exécute. Cela donne envie à un plus grand nombre de sociétés d'intervenir sur la commune, ce qui permet de faire jouer la concurrence.

## D'AUTRES CERTIFICATIONS À VENIR

Si Clamart possède désormais la certification Iso 9001 pour ses processus d'achat de travaux, la Municipalité ne compte pas s'arrêter là. En 2021, elle vise à étendre le label pour la maintenance des bâtiments avant de franchir de nouvelles étapes. En 2022, Clamart veut en effet obtenir la certification pour tous les achats de fourniture et celle pour les achats de services en 2023. ■

PUBLICITÉ



# Rugby : Clamart transforme l'essai

Après deux années compliquées, l'équipe sénior du Clamart Rugby 92 vient de valider son billet pour le niveau Fédérale 3. Un résultat qui récompense des efforts remarquables.

Si le rugby est un sport apprécié de longue date dans la commune, depuis quelques années ses différentes équipes connaissent des fortunes diverses. Bien qu'amateurs, les joueurs du Clamart Rugby 92 veulent réaliser des exploits. Voilà pourquoi les dirigeants du club ont décidé de reconstruire une équipe de jeunes. Débuté pendant la saison 2017-2018, ce travail de longue haleine s'appuie sur le processus de formation clamartois qui est apprécié dans toute la région. Concrètement, le club a renforcé l'équipe d'entraîneurs, suscité le retour d'un ancien joueur clamartois, intégré des juniors dans le groupe sénior... Tous ces efforts viennent de permettre au club de retrouver le niveau de Fédérale 3. Malgré l'interruption de la saison mi-mars à cause du coronavirus, ce résultat est donc plus que mérité.

## UN CLUB QUI MONTRE L'EXEMPLE

Cette montée donne une véritable leçon sportive. Elle démontre qu'il est possible d'être compétitif en s'appuyant sur des jeunes formés au sein d'un club. D'autant que ceux-ci profitent de l'expérience des anciens afin de progresser. L'esprit de ces derniers s'avère aussi fondamental dans la construction d'un groupe sportif. Autre point de fierté, les jeunes qui participent à la compétition en U14 sont restés invincibles en phase qualificative. Par ailleurs, les équipes cadets ont montré leur talent avant

que l'épidémie n'arrête leur parcours et qu'ils ne puissent tenter une qualification pour les phases finales. ■



## ASSISTEZ AUX MATCHS

Tout au long de la saison les différentes équipes de rugby de Clamart affrontent leurs adversaires au stade de la Plaine. Systématiquement annoncées dans Clamart Infos, ces rencontres se déroulent le week-end. Les jeunes et les cadets jouent le samedi après-midi, les juniors le dimanche matin. Quant au dimanche après-midi, il permet d'admirer les passes, essais... des seniors.

## Hommage

La Municipalité honore la mémoire de ces Clamartois, anciens combattants, décédés.  
Nous adressons à leurs familles et à leurs proches nos plus sincères condoléances.

### LE GÉNÉRAL ALBERT MOINARD

Le général Albert Moinard, officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite, nous a quittés le 3 avril à l'âge de 74 ans. Il était marié et père de deux enfants. Sa carrière lui a permis de voyager dans beaucoup de pays dans lesquels il a su tisser de nombreux liens d'amitiés. À la retraite, ce Clamartois chaleureux, engagé et généreux, a choisi de s'investir dans

la vie associative de la Ville. C'est avec dévouement qu'il a présidé le comité de la légion d'honneur de Clamart et du Plessis Robinson pendant près de 10 ans.

### MICHEL GALLOIS



Né le 29 août 1934, Michel Gallois s'est éteint le 3 avril 2020. Il était marié et père de trois enfants. Clamartois depuis de nombreuses années, ce militaire de l'armée de l'air est incorporé en Tunisie du 6 août 1955 au 28 septembre 1957, avec un bref passage au Maroc du 29 septembre au 20

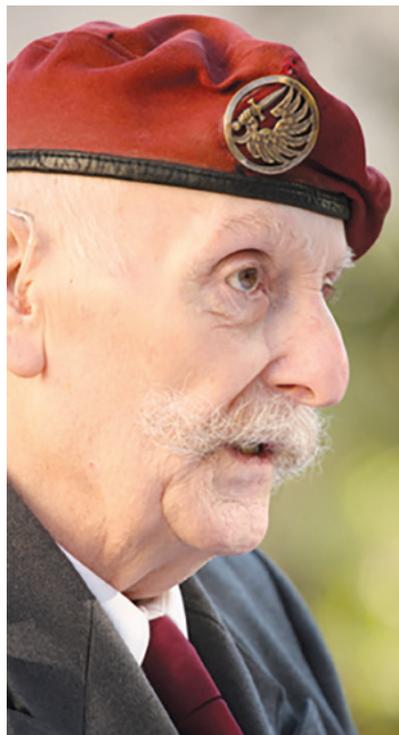
décembre 1955. Titulaire du titre de reconnaissance de la nation, de la Croix du Combattant, il était membre de l'Union Nationale des Combattants de Clamart et du Souvenir Français de Clamart. Investi dans la vie locale, il était également membre de l'association Solidarité et Loisirs où il s'occupait, avec son épouse, de la section natation.

### RAYMOND DUVAL



## décédés durant la crise sanitaire. ances.

Raymond Duval, né le 4 juillet 1931 s'est éteint le 28 mars 2020 à l'Hôpital Percy. Marié depuis 66 ans, il avait trois filles, 6 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Il s'engage dans l'armée de l'air en 1951 où il devient adjudant au service météo au Maroc, en Tunisie et en Algérie. En fin de carrière, il est engagé comme technicien au sein de la météorologie nationale. Il recevra la Médaille Militaire et la Croix du Combattant au titre de reconnaissance de la nation, commémorative pour le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Raymond Duval était aussi membre du Comité d'Union des Anciens Combattants de Clamart au titre des médaillés militaires et de l'union nationale des combattants.



effectua son service militaire de 1960 à 1963. Il fut envoyé en Algérie en 1961 et promu Caporal au 2<sup>e</sup> bataillon de transmission outre-mer. Blessé en service, il reçut le titre de reconnaissance de la nation en 1977, et la Croix du Combattant en 1987. André Chapiron était membre de la Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA). ■

### **CHRISTIAN POUJOL**

Né le 4 mars 1936, ce marseillais d'origine, fils d'un héros de Verdun, est décédé le 30 mars 2020. Il était marié et père de trois enfants. Ancien du 35 RAP (Régiment d'Artillerie Parachutiste), il intègre l'état-major de la 10<sup>e</sup> division parachutiste à son arrivée en Algérie, où il effectuera un séjour de 1958 à 1961. Il gardera de nombreux souvenirs de cette époque. Membre du Comité d'Union des Anciens Combattants de Clamart au titre de président de l'Union nationale des parachutistes – section Hauts de Seine Sud « *commandant Lousteau* » il était très intégré

dans le milieu des anciens combattants. Président de la section UNC d'Issy les Moulineaux, on le retrouvait souvent dans les activités clamartaises des anciens combattants d'AFN. Christian Poujol était aussi un pilier du comité du Souvenir Français dont il avait reçu la Médaille de Vermeil.



### **ANDRÉ CHAPIRON**

Né le 6 novembre 1939, André Chapiron nous a quittés le 4 mars 2020 à la Clinique de Meudon, à l'âge de 80 ans. Marié et père d'un enfant, cet amateur de pétanque (heureux membre du CSMC Pétanque)

## Le Plan Vélo en bonne voie!

Afin de favoriser les déplacements écologiques, le Territoire Vallée Sud - Grand Paris prépare un « Plan vélo ». Une enquête a été lancée pour bien réfléchir aux pistes de développement de ce moyen de déplacement.

Favoriser les circulations douces est une préoccupation qui s'impose de plus en plus. Avant d'envisager de transformer les voies de circulation, il faut comprendre les attentes de tous. Une enquête sur les modes de déplacements sur le Territoire a été lancée, suite à la proposition du Président Jean-Didier Berger à ses collègues Maires de mettre en œuvre un « Plan vélo ». Cette étude qui s'est déroulée du 4 au 10 mai a questionné un échantillon représentatif de 1100 habitants du territoire. Elle permet déjà de constater que 20 % des sondés pensent modifier leurs habitudes de mobilités pour utiliser le vélo et que 73 % des interrogés sont favorables à la création de pistes cyclables temporaires.

### DES DÉCISIONS À VENIR

Les résultats de cette étude vont permettre au Territoire de préparer des actions adaptées. Dès le 6 mai une première réunion se tenait sous la

direction de la Vice-Présidente aux transports avec les maires adjoints aux transports et les services compétents des différentes villes du Territoire. Elle a permis d'appréhender les besoins des villes en matière de voies cyclables. Le lendemain, Jean-Didier Berger organisait une réunion de concertation avec

toutes les associations vélos du territoire. Un consensus politique a émergé pour travailler sur le sujet et un premier comité vélo territorial s'est tenu le 19 mai dernier. D'ici les prochains mois celui-ci développera des pistes pour promouvoir la place du vélo au sein de Vallée Sud - Grand Paris. ■

### STEIN VAN OOSTEREN, PRÉSIDENT DE FAR A VÉLO ET REPRÉSENTANT DU COLLECTIF RÉUNISSANT NEUF ASSOCIATIONS CYCLISTES



« Cette démarche et cette enquête sont extrêmement importantes et attendues parce qu'il s'agit de rendre notre territoire cyclable. Cela nécessite une concertation entre les 11 maires de notre territoire pour connecter les villes. Cela ne peut se faire que si les élus acceptent de parler ensemble du vélo comme une solution de mobilité pour le territoire. Il nous semble important de désengorger nos routes car avec la métropole du Grand Paris nous sommes en phase de

densification. Le vélo représente un moyen de déplacement très efficace et économe en terme d'espace. Nous sommes donc ravis d'accompagner le territoire dans sa volonté de réfléchir à un plan vélo ».



# Servir les Clamartois

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris remplit de nombreuses missions de service public. Après le confinement et tout cet été, il continue d'accompagner les Clamartois au quotidien.

Parfois sans le savoir, les habitants de Clamart profitent en permanence de services proposés par le Territoire Vallée Sud - Grand Paris (VSGP). Ainsi, pendant le confinement, la collecte des déchets s'est poursuivie. VSGP a également proposé le portage à domicile de composteurs. Plus de 700 d'entre eux ont été réservés sur l'ensemble du territoire avant d'être gracieusement distribués. VSGP a aussi mis en place Nosco, un bouquet de ressources numériques qui permet de visionner des films, lire des journaux... depuis le site de chaque médiathèque.

## APRÈS LE CONFINEMENT

Dès avril, pour préparer la fin

du confinement, VSGP réfléchissait à la distribution de masques pour les professionnels de santé et des habitants des communes de Clamart, Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry, Malakoff, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Bourg-la-Reine, Châtillon, Fontenay-aux-Roses et Montrouge. Grâce à une plateforme numérique mise à disposition par le Territoire, les Clamartois ont pu s'inscrire sur rendez-vous pour venir récupérer leur masque en toute sécurité dans le respect de la distanciation sociale. À partir de mi-mai plus de 400 000 masques ont ainsi été offerts aux habitants dont 37 000 aux Clamartois. Par ailleurs, une

aide spécifique a été proposée aux commerçants (voir page 7).

## LA CULTURE POUR TOUS

Un véritable plan de déconfinement a été mis en place pour tous les équipements culturels. Il a permis aux médiathèques de rouvrir en mode « *drive* » dès le 12 mai. Grâce à une simple réservation en ligne, il est possible de réserver des ouvrages ou des documents. En ce qui concerne les enseignements artistiques du conservatoire de Clamart, il a été décidé de les maintenir à distance en utilisant des applications telles que Zoom, WhatsApp ou encore Skype. ■

**12 000 heures** de cours, 13 000 livres, 6 246 films, 3 000 concerts, 1 600 journaux sont disponibles grâce à Nosco.

PUBLICITÉ

## Création d'un comité scientifique local

En prévision du déconfinement et de la reprise de l'école, le Maire a constitué, au niveau du Territoire, un comité scientifique local pour débattre des problématiques sanitaires et faciliter la mise en place de solutions adaptées. Il se compose de représentants de tous les hôpitaux du Territoire Vallée Sud-Grand Paris (Percy, Bécclère, Marie Lannelongue, la Clinique du Plateau et l'hôpital privé d'Antony), qu'ils soient infectiologues ou pharmaciens hygiénistes mais aussi directeurs des centres de santé, représentants des professionnels libéraux de santé et membres de l'Académie de médecine. ■



## Écoles : un retour attendu !

Saluons la belle initiative de l'école des Rochers et du collège des Petits Ponts, qui ont réalisé de belles vidéos à destination de leurs élèves. Une jolie façon de maintenir le lien en ces temps de crise sanitaire et de confinement. N'hésitez pas à les regarder sur le site de la Ville, clamart.fr ■

## Les sportifs clamartois ont du cœur



Rejoignant « les blouses de Clamart » dans un projet solidaire, un collectif de sportifs clamartois sous la houlette de Philippe Tedo, Président de l'office municipal des sports, et de Mario Farina, président de Clamart Boxing, a œuvré pour réaliser des blouses afin de répondre aux besoins des personnels soignants des établissements sociaux et médicaux de la Ville. Des ateliers de coupe, de couture et des livreurs sont encore à pied d'œuvre pour fabriquer et livrer chaque fin de semaine des dizaines de blouses. Ainsi, 861 blouses ont déjà été confectionnées depuis le 14 avril. Un élan de solidarité qui a fédéré de nombreuses personnes: des bénévoles du sport ont donné des draps, des commerçants et fabricants de tissu ont accepté de jouer le jeu, et de fournir du matériel, tout comme le Clamart boxing. Merci à l'ensemble des acteurs de ce magnifique projet ■

## Conservatoire de Clamart : les inscriptions sont ouvertes

Du niveau éveil-initiation jusqu'au niveau professionnel, le Conservatoire à Rayonnement Départemental Henri Dutilleul de Clamart, vous propose une formation et une pratique de tous les styles de musique, danse classique et contemporaine, théâtre et marionnettes.

- Les Réinscriptions des anciens élèves du Conservatoire de Clamart ont débuté par télé-inscriptions le 20 mai 2020. Elles sont acceptées **jusqu'au 24 août 2020**.
- Pour les inscriptions des NOUVEAUX élèves de musique, danse, théâtre : téléchargez un dossier sur le site internet du Territoire Vallée Sud - Grand Paris ou sur celui de la Ville de Clamart, **du 2 juin jusqu'au 24 août** pour les élèves souhaitant être invités à des rencontres-tests avec les enseignants, **(les 9, 10, 12 septembre 2020)**. ■

# GRAND ANGLE

Voir la vidéo sur clamart.fr



Voir la vidéo sur clamart.fr



Voir la vidéo sur clamart.fr

## 1 2 DÉCONFINEMENT : RÉOUVERTURE DES MARCHÉS

Même s'il faut rester prudent, la vie reprend son cours depuis le 11 mai. Petit à petit, les commerces et les marchés rouvrent grâce à l'implication de chacun et une adaptation aux nouvelles normes sanitaires, avec l'aide du service commerce.

## 3 DÉCONFINEMENT : RETOUR À L'ÉCOLE

Depuis le 11 mai, les élèves Clamartois sont de retour à l'école dans le respect le plus strict des normes sanitaires.





11



12

# GRAND ANGLE

Voir la vidéo sur clamart.fr

## 4 DÉCONFINEMENT : RETOUR À LA NATURE

Le déconfinement marque également le retour à la nature avec la réouverture de la forêt et l'accès aux parcours de santé !

## 5 6 7 LES MOUTONS CHEZ LE COIFFEUR !

Preuve que tout le monde rêvait d'une bonne coupe de cheveux, les moutons de la Ferme de Clamart ont bénéficié d'un « rafraîchissement » à l'approche des beaux jours !

## 8 9 10 À CHACUN SON MASQUE

Distribution de masques aux Clamartois et aux usagers des transports dans les quartiers de Clamart par le Maire et les élus.

## 11 12 GYM DOUCE

Confinés mais motivés ! À la résidence Morambert, les cours de gym ne se sont pas arrêtés pour les seniors malgré le confinement !



8



9

Voir la vidéo sur clamart.fr



7

Voir la vidéo sur clamart.fr



10

PUBLICITÉ

## Majorité

### UNIS POUR AGIR À CLAMART

LES ÉLUS LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM ET INDÉPENDANTS

**En raison de la tenue du 2<sup>e</sup> tour des élections municipales le 28 juin, la tribune de la Majorité est suspendue.**

## Opposition

### CLAMART CITOYENNE

PIERRE CARRIVE, MARC BOULKEROUA

**Des inondations aux lourdes conséquences, pourtant évitables**

Le 9 mai, nous avons subi de fortes pluies à Clamart. À cause de l'urbanisation sans limite, et de l'imperméabilisation systématique des sols, nombre de caves et de parkings ont été inondés, provoquant une pollution par débordement d'égouts, et des dommages aux biens en surface. Le Clos Montholon s'est transformé en véritable rivière.

Après les risques d'effondrement du 50 avenue Jean Jaurès, d'autres peuvent se produire si l'on ne se préoccupe pas enfin de la continuité et de l'évacuation des eaux. À cet égard, le projet Hunebelle, avec son barrage de 150 m de long à 14 m de profondeur, est potentiellement dramatique.

Malheureusement la promotion immobilière prime actuellement sur tout. Il est urgent de revenir à un urbanisme plus équilibré, d'imposer davantage de surfaces de pleine terre et de ré-ouvrir les rivières urbaines.

### GRUPE COMMUNISTE

GÉRARD AUBINEAU

Tribune non parvenue

### AGIR POUR CLAMART

PHILIPPE KALTENBACH

Nous sommes entrés dans la phase de déconfinement, et nous devons rester mobilisés contre le virus. Il faudra aussi gérer la crise économique qui s'annonce. J'espère donc que notre Commune se concentrera sur l'essentiel : les écoles, le social, l'emploi, et abandonnera ces grands projets délirants et coûteux (Hunebelle, 3F, bétonnage...). Prenez soin de vous.

### ENSEMBLE POUR CLAMART, GROUPE DES ÉLUS NOUVELLE GAUCHE, INDÉPENDANTS ET DÉMOCRATE

PIERRE RAMOGNINO, MARIE-ANNE BOYER, ISABELLE RAKOFF, FRANÇOISE MORGERE, CHRISTIAN DELOM

**Retour sur le conseil municipal du 29 avril**

Dans la période difficile que nous traversons, il est important que les instances communales puissent délibérer.

C'est pourquoi l'ensemble des élus de l'opposition a demandé, au maire de Clamart de réunir un conseil municipal pour rendre compte au conseil municipal et à la population de la situation à Clamart dans le contexte de l'épidémie.

Avec 45,87 % des voix, le maire n'a pas été réélu au premier tour des élections municipales de mars 2020 tandis que les trois principales listes alternatives étaient majoritaires avec 51,91 % des voix et obtenaient 24,92 % (Clamart citoyenne), 21,93 % (Stéphane Dehoche), Madeleine Bahloul (5,06 %). Le conseil municipal de Clamart devait donc se réunir dans sa forme antérieure. Il a eu lieu le 29 avril 2020.

Compte-tenu de l'épidémie, et comme cela se fait dans de nombreuses autres villes, nous avons demandé que ce conseil municipal se tienne en visioconférence, qui est devenu un mode de communication banal permettant de garantir la sécurité de tous les participants, élus comme membres du personnel. Pour des raisons techniques peu convaincantes, il s'est tenu

sous une forme de réunion en partie en visioconférence et en partie en présentiel, ce qui n'était pas prudent et ce que nous avons souligné.

On assista d'abord à un long monologue dans lequel, le maire, en campagne électorale permanente, vanta son action sans répondre à la trentaine de questions que l'opposition lui avait posées.

Pendant toute la séance, les internautes n'ont eu le droit qu'à l'image fixe du maire et au moment des questions de l'opposition les conditions de retransmission se sont brusquement dégradées.

Nous avons salué une nouvelle fois le formidable travail des soignants de Clamart, que ce soit à l'hôpital ou en médecine de ville et celui de tous les agents qui ont contribué au maintien des services publics. Mais sur le fond, aucun tableau de la situation sanitaire et épidémiologique à Clamart n'a été communiqué : à combien s'élève le nombre de contaminations ? Combien de Clamartois hospitalisés ou en réanimation ? Combien de tests réalisés ? Ces questions sont restées entières après ce conseil municipal. Les habitants ont pourtant le droit de savoir.

PUBLICITÉ

## NAISSANCES

*Bienvenue à :*

**Avril:** ALEXANDRE RIOTTE Romy, ALSADI Léith, BELATTAR Sofia, BEN MALEK Amal, BOUADHALA Ayane, CAMARA Jannah, CESCOON Léopoldine, DALI ALI Fatima-Zahra, DOBBELSTEIN HOTON Mathis, EL ARCHI Radwa, GOMIS Yahel, GUEZGUEZ Lina, GUÉGAN BARRADAS Valentina, JABRI Marwa, LAOUAMI Lina, LERESCHE William, MAYASI TUNGA Anaëlle, MURAD Ibsan, NGUYEN Céline, PIVRON Lisa, RAMI Jana, REBEYRAT Manon, RENAUDIN Martin, RODRIGUES ROSAS Nuno, OUATTARA Yassine

## DÉCÈS

*Nos condoléances aux familles de :*

**Avril:** MARCHI Assunta veuve CIONI, MATHÉ Marie, PERRIN Jean, MAZZOLENI Hermine veuve BIDEAUX, VOISARD Michel, ATIKTAS Tunan veuve BOYRAZ, FOLLOT Odette épouse COLLIN, BIENVENUE Serge, LISNIUK Wladimir, MOQUET

Henri, VOLTAREL Jean, MANGENOT Gabriel, OUHARZOUNE Mohand, MESLIN Jacqueline épouse MANGENOT, GUILLEMIN Bernard, ARMANGE Claude, MALKI Mohammed, SCHAAL Micheline veuve DEJAMME, HOLTZ Maurice, LE RESTE Christiane veuve COQUELIN, SCHELTIERNE Louise veuve GSCHWIND, LACOT Felicia veuve LACOUR, PIA Roger, MAROT Francine épouse KOMITÈS, SASTRE Angèle veuve POMIAN, ALMANI Jocelyne, POHER Monique, PACOURET Yvonne Veuve PAVOZ, SGARD René, THÉBAUT Colette épouse ARTIS, BESACIER Marguerite veuve JEANNE, MORZAK Mohamed, LHOMME Nicole veuve GARNERI, NASLOT Gérard, OUDOT Christiane veuve CAPITAIN, LE MENN Hélène veuve PÉRON, QUEYRUT Claudine épouse SZCZEPANKOWSKI, GÜLESER Alis épouse TCHEKMEYAN, BALLAND Claire veuve NUTTE, KATCHIAN Jeannette veuve KECHICHIAN, CHAPIRON André, PROTAT Guy, MOINARD Albert, TENDRON Ginette veuve BEDUNEAU, DOLT Louis, BROSSARD Marcel, BAUDET Monique veuve PINARD, ASSAHOUA Aguédé, FAUCHER Michel, COUTAREL Jeannine épouse GENDRAS, BUKA Bula, GOUBET Gisèle Usage de MOURA

# Commémoration du 8 mai 1945



La Ville de Clamart et son maire Jean-Didier Berger ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale, en hommage à tous les combattants et soldats morts pour la France. ■

PUBLICITÉ

## COLLECTE DES DÉCHETS



### ■ Ordures ménagères

Pavillons, petits et moyens collectifs: **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur\* - Gros collectifs: lundi, mercredi et vendredi matin ou soir selon secteur\*



### ■ Verre

**Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir** selon quatre secteurs\*. Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.



### ■ Encombrants

Une fois par mois dans chaque secteur\*, **du 4<sup>e</sup> mardi au 4<sup>e</sup> vendredi du mois** (voir *Guide du Tri*). Dépôt sur le trottoir la veille au soir, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur [www.valleesud-tri.fr](http://www.valleesud-tri.fr)

## La collecte continue

Sous réserve de nouvelles évolutions liées au Coronavirus, Vallée Sud - Grand Paris s'est assuré que le service public serait maintenu. N'hésitez pas à consulter le site [valleesud.fr](http://valleesud.fr) pour de plus amples informations. Les déchetteries fonctionnent à nouveau, horaires adaptés : déchetterie fixe de Meudon : 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi.

Déchetterie mobile - Parking du cimetière intercommunal : de 14h à 18h (tous les jeudis et le 3<sup>e</sup> samedi du mois)

La collecte des déchets toxiques n'a pas repris.



0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)



[www.valleesud-tri.fr](http://www.valleesud-tri.fr)



[infodechets@valleesud.fr](mailto:infodechets@valleesud.fr)

## INFOS PRATIQUES



### ■ Urgences médicales

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 boulevard des Frères Vigouroux).

- Pompiers: **18**
- Urgences 24h/24 : adultes et pédiatriques Hôpital Bécclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv : à la Maison de garde, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Police municipale: **0800 08 08 17**
- Police Secours: **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart: **01 41 46 13 00**

### ■ Les centres de santé municipaux à Clamart

**Centre Jaurès**: 55 avenue Jean Jaurès  
01 41 23 05 91

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

**Centre Auvergne**: 7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand

Service dentaire: 01 41 36 06 60

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30  
Service médical: 01 41 23 05 91

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, mercredi de 14h à 18h30, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



### ■ Pharmacies de garde

• *Dimanche 7 juin*  
PH. VALLIER

5 rue de Bretagne  
01 46 30 03 19

• *Dimanche 14 juin*  
PH. DU CENTRE CLAMART  
29 rue Paul Vaillant Couturier  
01 46 42 03 74

• *Dimanche 21 juin*  
PHARMACIE WANONO  
8 rue Paul Vaillant Couturier  
01 46 42 05 85

• *Dimanche 28 juin*  
PHARMACIE ZAIDAN  
58 av. Adolphe Schneider  
01 46 38 71 83

• *Dimanche 5 juillet*  
PHARMACIE DE CLAMART  
76 route du Pavé Blanc  
01 46 30 49 13

• *Dimanche 12 juillet*  
PHARMACIE JEAN JAURÈS  
57 avenue Jean Jaurès  
01 46 42 02 87

• *Mardi 14 juillet*  
PH. DU HAUT DE CLAMART  
38 rue de la porte de Trivaux  
01 46 32 15 70

• *Dimanche 19 juillet*  
PHARMACIE CORIAT  
6 route du Pavé Blanc  
01 46 31 12 81

• *Dimanche 26 juillet*  
PH. DE LA GARE DE CLAMART  
12 rue Hébert  
01 46 42 07 19

• *Dimanche 2 août*  
PHARMACIE GEOFFRAY  
181 avenue Victor Hugo  
01 46 42 04 71

• *Dimanche 9 août*  
PHARMACIE DE LA FOURCHE  
202 bis avenue Jean Jaurès  
01 46 42 00 62

• *Samedi 15 août*  
PHARMACIE AUDE  
337 av. du général de Gaulle  
01 46 30 06 26

• *Dimanche 16 août*  
PHARMACIE DE LA FOURCHE  
202 bis avenue Jean Jaurès  
01 46 42 00 62

• *Dimanche 23 août*  
PHARMACIE PELLETIER  
1 rue Paul Andriillon  
01 46 31 66 30

• *Dimanche 30 août*  
PHARMACIE NGUYEN-TRAN  
134 avenue Henri Barbusse  
01 46 42 22 69



À consulter 24h/24 7J/7 :  
[monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)



## NOUVEAUX PRATICIENS

### ■ Cardiologue

Dr Vicken G. Garabedian

Échocardiographie, holter [PA - ECG], cardiologie interventionnelle  
64, rue de Châtillon - 01 45 29 06 92

PUBLICITÉ

## MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO

Certifié AB (agriculture biologique) / Contient des ingrédients bio / Issu de circuits courts / Plat végétarien

\*\*\* poissons issus de la pêche durable. **À noter :** du pain bio est servi à tous les repas.



Lundi 1 <sup>er</sup> juin	Mardi 2 juin	Mercredi 3 juin	Jeudi 4 juin	Vendredi 5 juin
Férié	Tomate vinaigrette (dosette) Nuggets de poulet Ketchup ou Omelette Frites au four Emmental bio Compote pomme bio	Rosette Filet de merlu sauce beurre citron ou Steak haché de bœuf au jus Duo haricots verts/ pommes de terre Mimolette Fraises	Concombres sauce fromage blanc ciboulette Fish and chips citron bio ou Sauté d'agneau façon navarin Haricots blancs à la tomate Fromage blanc Ananas au sirop	Melon charentais Sauté de bœuf aux olives ou Filet de colin*** sauce crème citron Petit pois carottes Yaourt bio aux fruits mixés Éclair au chocolat
Lundi 8 juin	Mardi 9 juin	Mercredi 10 juin	Jeudi 11 juin	Vendredi 12 juin
Tomate vinaigrette maison Brochettes de dinde au jus ou Escalope de porc aux herbes Duo chou-fleur/ pommes de terre à la crème Petit-suisse bio Kiwi	Melon charentais Filet de poulet sauce tomate à la Provençale ou Boulettes de bœuf sauce orientale Carottes bio persillées Bleu Nectarine	Carottes râpées bio ananas vinaigrette maison Nuggets de blé ou Nuggets de poisson Printanière de légumes Fromage blanc Banane	Œuf dur mayo Sauté de veau aux olives ou Filet de saumon au citron/olives Haricot beurre persillé Gouda bio Fraises	Taboulé maison Filet de colin*** aux petits légumes ou Saucisse de volaille au jus Brocolis bio persillés Fromage blanc bio Abricots
Lundi 15 juin	Mardi 16 juin	Mercredi 17 juin	Jeudi 18 juin	Vendredi 19 juin
Betteraves bio et maïs bio vinaigrette maison Paupiette de dinde au jus ou Merguez au jus Coquillettes bio Coulommiers Nectarine	Tomate et feta vinaigrette maison Sauté de dinde au curry ou Filet de colin*** crème de ciboulette Carottes bio/pommes de terre persillées Emmental bio Gâteau basque	Concombres vinaigrette maison Couscous poulet ou Couscous poisson*** Semoule bio couscous Petit-suisse chocolat Banane	Salade coleslaw Sauté de porc sauce moutarde ancienne ou Filet de saumon sauce crème citron Blé bio aux petits légumes Yaourt bio nature Abricots	Salade de pommes de terre aux poivrons vinaigrette maison Steak végétal tomate sauce tomate à la Provençale ou Filet de hoki*** sauce tomate à la Provençale Jardinière de légumes Yaourt bio vanille Cerises
Lundi 22 juin	Mardi 23 juin	Mercredi 24 juin	Jeudi 25 juin	Vendredi 26 juin
Tomate vinaigrette maison Filet de merlu sauce crème ou Saucisse de volaille au jus Lentilles Coulommiers Melon charentais	Salade de carottes au cumin Cordon-bleu ou Escalope de porc au curry Courgettes/riz bio Mousse fromage frais aux fruits Kiwi	Melon charentais Hachis parmentier maison salade mêlée accompagnement ou Falafel sauce fromage blanc menthe Brocolis bio persillés Brie pointe Éclair au chocolat	Concombres sauce fromage blanc ciboulette Colombo de dinde ou Sauté d'agneau façon navarin Torsades bio Edam bio Fraises	Salade de lentilles mimolette Cuisse de poulet sauce barbecue ou Filet de colin*** aux herbes Petit pois carottes Yaourt bio nature Banane
Lundi 29 juin	Mardi 30 juin	Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet	Jeudi 2 juillet	Vendredi 3 juillet
Melon charentais Filet de poulet sauce tomate à la Provençale ou Filet de merlu aux herbes Printanière de légumes St Nectarine coque Nectarine	Tomate et feta vinaigrette maison Sauté d'agneau au curry ou Filet de saumon sauce crème citron Blé bio aux petits légumes Fromage blanc et coulis fruit rouge Tarte aux pommes bio	Feuille de chêne au bleu vinaigrette maison Brochettes de dinde sauce tomate à la Provençale ou Moussaka végétale salade mêlée accompagnement Potatoes nature Semoule au caramel Compote pomme bio	Carottes râpées bio maison vinaigrette maison Sauté de bœuf aux olives ou Escalope de porc sauce au curcuma Courgettes/riz bio Petit-suisse aux fruits bio Banane	Concombres vinaigrette maison Paupiette de dinde au jus ou Filet de colin*** crème de tomate Torsades et carottes bio Yaourt bio nature Abricots



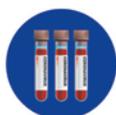
# 2<sup>E</sup> TOUR

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## DIMANCHE 28 JUIN

---

## Votez protégés



→ Tests de dépistage proposés à tous les assesseurs, élus et administratifs



→ Règles de distanciation respectées



→ Port du masque



→ Gel hydro-alcoolique en libre-service

## Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



→ Si vous choisissez le vote par procuration

Formulaires à remettre au commissariat de police de Clamart, 7j/7, 1 av. Jean Jaurès (déplacements exceptionnels au domicile des personnes invalides, sur rendez-vous)

---

Plus d'infos sur [clamart.fr](http://clamart.fr)



mairie de  
**Clamart**